FICHE PRODUIT VAE
CQPM 296

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est le dispositif ouvert à tous. Quel que soit votre âge, votre niveau d'étude ou de formation, votre statut, vous pouvez décrocher une certification en faisant valoir vos connaissances et votre savoir-faire.

Objectifs :

- ✓ Sécuriser votre parcours,
- ✓ Évoluer dans votre entreprise,
- ✓ Obtenir une revalorisation salariale,
- ✓ Concrétiser un projet,
- ✓ Utiliser votre temps libre pour valider votre expérience.

Le cabinet RH Conseil 71 propose de vous accompagner dans votre démarche de VAE sur différents CQPM (Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie).
Accompagnements proposés sur le CQPM suivant :

- ❖ CQPM 296 : **Correspondant Prévention Santé-Sécurité au Travail et Environnement**
  Qualification : MQ 2012 06 89 0296 R
  Catégorie : B

Prérequis : Vous devez pouvoir justifier d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée.

Modalités et délais d'accès : Lors d'un premier rendez-vous gratuit planifié en moyenne dans les 15 jours suivant votre appel téléphonique ou votre mail, le consultant VAE vous conseille et vous aide à vous positionner sur le bon CQPM en accord avec votre profil, votre expérience et votre projet professionnel.

Ensuite, l'accompagnement VAE se déroule en 3 étapes :

- ❖ **Modalités d'instruction et de faisabilité :** constitution et dépôt de votre dossier de recevabilité de votre demande VAE (livret 1). Ce dossier doit être envoyé à l'organisme certificateur, qui va vérifier que le dossier est bien recevable, notamment en ce qui concerne la durée d'activité requise.
- ❖ **Méthodes mobilisées :**
  - Rédaction du livret 2 dans lequel vous décrivez votre expérience et vos acquis en phase avec le référentiel du CQPM visé, soit pour la certification professionnelle visée ou pour un bloc de compétences de la certification professionnelle enregistrée dans le RNCP.
  - L'accompagnement se déroule en entretien individuel en face à face ou en distanciel. Des ateliers collectifs d'explicitation de l'expérience peuvent être mis en place dans le cas d'un groupe.
  - Préparation de votre soutenance en passant devant un **jury blanc**, dans les mêmes conditions que le jury final.
- ❖ **Modalités d'évaluation :** présentation de votre dossier à un **jury composé de professionnels**.

Durée de l'accompagnement : en moyenne 20 heures d'accompagnement, répartis sur 8 à 12 mois.

Coût :

- 50€HT de demande de validation du dossier de recevabilité
- 1950 €HT pour un accompagnement de 20 heures en moyenne (97.5€HT/heure) incluant le jury blanc
- 500€HT de frais de certification

Accessibilité :

- Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Pour toutes les personnes à besoins spécifiques, merci de contacter notre référent handicap : Muriel NIEDERLAENDER mniederlaender@rhconseil71.com

Contact : Prenez dès maintenant contact avec nous pour davantage d'informations personnalisées et éventuellement fixer un premier rendez-vous aux coordonnées suivantes :

cjaumotte@uimm-71.com

Tel : 03 85 42 18 73

RH Conseil 71
Maison des Entreprises 71 - 75, Grande rue Saint Cosme - 71100 Chalon sur Saône
Tel. 03 85 42 18 65 - Mail : accueil@rhconseil71.com
N° Siret 47909505100013 / N° TVA FR81479095051
N° DA : 2671015171

Le référentiel de compétences : CQPM 296

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES PROFESSIONNELLES
BDC 137 ***Analyse des situations à risque sur les postes de travail et mise en œuvre d'actions adaptées***	*1- Identifier les situations à risques pour la sécurité, la santé du personnel aux postes de travail*
	2- Analyser le degré des risques et les causes d'incidents ou d'accidents en utilisant les méthodologies préconisées
	3- Réagir face aux situations à risque
BDC 138 ***Mise en œuvre d'actions préventives pour la diminution des risques***	*4- Contribuer à la mise en place de consignes et modes opératoires au poste de travail*
	5- Mener des actions de sensibilisation et de communication visant à la prévention des risques
	6- Suivre la réalisation de plans d'actions visant à la maîtrise et la prévention des risques
BDC 136 ***Amélioration continue sur le champ de la santé sécurité au travail et environnement***	*7- Identifier des pistes d'amélioration à des problématiques santé sécurité au travail et environnement*

RH Conseil 71
Maison des Entreprises 71 - 75, Grande rue Saint Cosme - 71100 Chalon sur Saône
Tel. 03 85 42 18 65 - Mail : accueil@rhconseil71.com
N° Siret 47909505100013 / N° TVA FR81479095051
N° DA : 2671015171